



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 104 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 12 février 2013

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le mardi 12 février 2013

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): J'aimerais demander à nos amis des médias de nous laisser commencer la réunion.

Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Il s'agit de la 104^e séance du Comité permanent des finances. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous étudions aujourd'hui le rapport de la Banque du Canada sur la politique monétaire.

Nous sommes très ravis de recevoir ce matin deux témoins: tout d'abord, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Mark Carney.

Monsieur Carney, nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue au Comité des finances.

Nous accueillons également le premier sous-gouverneur, M. Tiff Macklem.

Monsieur Macklem, nous vous souhaitons également à nouveau la bienvenue à notre comité.

Vous avez tous deux comparu devant nous à maintes reprises. Nous allons d'abord écouter vos déclarations liminaires, puis les membres du comité vous poseront des questions.

Monsieur Carney, vous avez la parole.

M. Mark Carney (gouverneur, Banque du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux membres du comité de prendre le temps de discuter du rapport de janvier sur la politique monétaire. Il s'agit d'une période importante pour notre économie.

Je dirai d'abord que même si les perspectives économiques mondiales sont légèrement plus faibles que celles projetées par la banque dans le RPM d'octobre, les risques extrêmes ont aussi diminué à l'échelle du globe.

[Français]

La croissance se poursuit à un rythme graduel aux États-Unis, étant restreinte par le désendettement en cours dans les secteurs public et privé, la faiblesse de l'économie mondiale et l'incertitude entourant les négociations budgétaires.

L'Europe demeure en récession, et on s'attend maintenant à ce que le ralentissement se prolonge un peu plus qu'anticipé en octobre.

La croissance se raffermira en Chine, mais l'activité a encore ralenti dans d'autres grandes économies émergentes.

Soutenues par les actions menées par les banques centrales et l'évolution positive des politiques en Europe, les conditions financières mondiales sont plus expansionnistes.

[Traduction]

Les prix des produits de base sont restés à des niveaux historiquement élevés, quoique des perturbations temporaires et la

congestion persistante des infrastructures de transport aient porté les décotes du pétrole brut canadien à des niveaux records.

Au Canada, le ralentissement de l'économie au second semestre de 2012 a été plus prononcé que la banque ne l'avait anticipé, du fait que les investissements des entreprises et les exportations ont été plus faibles. La prudence à l'égard des niveaux d'endettement élevés a commencé à avoir pour effet de restreindre les dépenses des ménages, mais la banque prévoit que la croissance économique se redressera au cours de l'année.

Les investissements des entreprises et les exportations devraient rebondir, alors que la demande étrangère se raffermira, que l'incertitude diminuera et que les facteurs temporaires qui ont pesé sur l'activité dans le secteur des ressources se dissiperont. Les exportations devraient néanmoins demeurer en deçà de leur sommet d'avant la récession jusqu'au second semestre de 2014, en raison de la trajectoire inférieure de la demande étrangère et des défis qui subsistent sur le plan de la compétitivité, y compris la vigueur persistante du dollar canadien. La consommation devrait progresser à une cadence modérée et l'investissement résidentiel devrait continuer à reculer par rapport aux niveaux historiquement élevés qu'il a atteints. La banque s'attend à ce que le taux d'accroissement tendanciel des crédits aux ménages fléchisse encore, le ratio de la dette au revenu se stabilisant près des niveaux actuels.

Comparativement à ce que la banque envisageait dans le RPM d'octobre, l'activité économique au Canada devrait être plus contenue. Après avoir progressé de 1,9 p. 100 en 2012 selon nos estimations, l'économie devrait croître de 2 p. 100 cette année et de 2,7 p. 100 en 2014. La banque prévoit maintenant que l'économie atteindra sa pleine capacité au deuxième semestre de 2014, soit plus tard qu'anticipé en octobre.

L'inflation mesurée par l'indice de référence a fléchi plus que la banque ne l'avait envisagé, étant donné les pressions moins marquées sur les prix de toute une gamme de biens et de services, ce qui cadre avec la hausse inattendue de la marge de capacité inutilisée. L'inflation mesurée par l'IPC global a aussi été plus basse qu'anticipée, en raison de l'évolution de l'inflation mesurée par l'indice de référence et des prix de l'essence moins élevés qu'escomptés. L'inflation mesurée par l'IPC global devrait continuer d'avoisiner 1 p. 100 à court terme. Elle devrait remonter graduellement, tout comme l'inflation mesurée par l'indice de référence, à la cible de 2 p. 100 au second semestre de 2014, alors que l'économie retourne à son plein potentiel et que les attentes d'inflation restent bien ancrées.

•(0850)

[Français]

Malgré la réduction des risques extrêmes à l'échelle mondiale à la suite d'une série de mesures prises par les autorités européennes et américaines, des risques importants continuent de peser sur les perspectives d'évolution de l'inflation au Canada.

Les trois principaux risques à la hausse ont trait à la possibilité que la croissance de l'économie des États-Unis soit plus forte que prévu, que les exportations canadiennes soient plus élevées et que l'investissement résidentiel au Canada affiche un dynamisme renouvelé.

Les trois principaux risques à la baisse touchant l'inflation au Canada sont liés à la crise européenne, à une faiblesse prolongée des investissements des entreprises et des exportations canadiennes et à la possibilité que la progression des dépenses des ménages canadiens soit plus faible.

Dans l'ensemble, la banque estime que les risques qui pèsent sur les perspectives d'évolution de l'inflation au Canada sont relativement équilibrés au cours de la période de projection.

[Traduction]

Compte tenu de tous ces facteurs, la banque a maintenu aujourd'hui le taux cible du financement à un jour à 1 p. 100. Bien qu'une réduction modeste de la détente monétaire sera probablement nécessaire au fil du temps, de façon à atteindre la cible d'inflation de 2 p. 100, les perspectives plus modérées en matière d'inflation et l'amorce d'une évolution plus constructive des déséquilibres dans le secteur des ménages laissent entrevoir qu'une telle réduction est moins éminente que ce qu'on avait prévu auparavant.

Sur ce, monsieur le président, Tiff et moi serons heureux de répondre aux questions des membres du comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Carney, pour votre déclaration liminaire.

Nous passons maintenant à la période des questions, en commençant par Mme Nash.

J'aimerais simplement rappeler à nos collègues et témoins que, malheureusement, contrairement au Royaume-Uni, les comités parlementaires canadiens sont très limités en temps, alors j'aimerais que vos questions et réponses soient aussi brèves que possible.

Madame Nash, vous avez la parole.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs Carney et Macklem et, encore une fois, bienvenue au Comité des finances.

Monsieur le gouverneur Carney, j'ai une question sur la croissance du PIB et les déficits. Pouvez-vous dire à notre comité dans quelle mesure le déficit de cette année aurait été plus faible si la croissance du PIB avait correspondu aux prévisions de la banque de l'an dernier?

M. Mark Carney: En gros, je ne peux pas vous en donner une estimation exacte. On doit tenir compte de deux éléments importants du manque à gagner.

Je peux vous répondre par écrit en faisant de simples calculs à partir des chiffres contenus dans les prévisions budgétaires. Comme vous le savez, les sensibilités sont énoncées dans le budget quand celui-ci est publié, et ce, tant pour le niveau de croissance du PIB que le niveau de l'inflation du PIB — en fait, je crois que c'est plutôt l'inflation de l'ITC qui est utilisée.

Comme vous le savez, ce qui importe, c'est que le manque à gagner s'est expliqué par deux éléments au cours de 2012. La croissance a été moins forte que prévu; nous croyons que le taux est de moins de 2 p. 100. De plus, comme l'inflation du PIB a été plus faible, la croissance du PIB nominal a été sensiblement moins importante.

Le manque à gagner lié à l'inflation du PIB est composé de deux éléments: un...

● (0855)

Mme Peggy Nash: Je suis désolée, monsieur le gouverneur. Je suis vraiment désolée, mais j'ai très peu de temps. Je vous demanderai peut-être d'en faire un suivi. Nous pourrions peut-être...

M. Mark Carney: Très bien. Je vous donnerai une brève réponse écrite d'ordre général à ce sujet.

Mme Peggy Nash: Ce serait formidable. Merci.

Étant donné la décision récente de 11 pays de la zone euro d'appliquer une taxe sur les transactions financières, pouvez-vous nous parler de son efficacité et de sa capacité de générer des recettes?

M. Mark Carney: En toute honnêteté, nous nous attendons à ce que cette taxe génère très peu de recettes, à moins que la taxe soit vraiment globale; en effet, il est extrêmement facile de transférer des transactions financières vers d'autres pays.

L'expérience de la Suède est un bon exemple. Ce pays s'est doté d'une telle taxe dans les années 1990, et les recettes nettes ont diminué en raison du transfert de transaction. Nos prévisions s'appuient donc sur cet exemple.

Mme Peggy Nash: Merci.

Vous vous êtes exprimé sur l'inégalité, et toutes les études démontrent que le Canada constitue une société de moins en moins équitable. Pouvez-vous commenter certains des effets négatifs qui pourraient découler de cette inégalité croissante?

Je vais vous poser une autre question, et nous verrons si vous avez le temps d'y répondre. Elle porte sur la dette des ménages, un sujet dont vous avez également parlé.

Pouvez-vous expliquer le rôle que la décision du gouvernement actuel de permettre des hypothèques de 30 et 40 ans a pu jouer dans l'aggravation de la crise de la dette? Par ailleurs, les niveaux d'endettement des ménages exacerbent-ils le tort causé s'il survenait un effondrement ou un grave ralentissement des prix des maisons?

M. Mark Carney: Je vais répondre aux deux questions rapidement, mais cela ne leur rendra pas justice.

Sur le plan de l'inégalité, un des éléments importants concerne l'iniquité intergénérationnelle: dans quelle mesure notre situation économique est-elle déterminée par celle de nos parents. À cet égard, c'est une question d'égalité des chances et, concrètement, cela dépend de la façon dont la société parvient à bien déterminer cette notion.

J'aimerais souligner un certain nombre d'études qui ont été effectuées. Récemment, le Conference Board s'est penché sur le sujet dans le cadre d'une étude qui a révélé que, du moins dans ce domaine important, le Canada se porte assez bien. Il est essentiel de s'outiller de toutes sortes de politiques pour renforcer cette réalité. Faute de temps, je n'entrerai pas dans les détails.

Pour ce qui est de la dette des ménages, la banque et le gouvernement ont été d'avis qu'il était souhaitable de réduire l'accès aux hypothèques à long amortissement — les hypothèques de 30 ou 40 ans — créées par la SCHL et d'autres assureurs hypothécaires. Nous saluons les mesures prises par le gouvernement au cours des dernières années à cet égard. Elles vont favoriser une situation plus prudente.

Le président: Vous pouvez poser une question brève.

Mme Peggy Nash: Merci.

Pouvez-vous nous donner davantage de détails? Quel rôle ces hypothèques, qui existent toujours, pourraient-elles jouer si un grave ralentissement survenait?

M. Mark Carney: Pour ce qui est des hypothèques qui existent toujours, le problème est que, dans le cas des hypothèques à long amortissement, très peu d'amortissement se fait au cours des premières années. En effet, le ménage ne fait que payer les intérêts. Le risque est que cinq ou même dix ans plus tard, alors que les taux d'intérêt se normalisent, le ménage se retrouve devant une toute nouvelle hypothèque: en effet, aucun capital ne s'est accumulé, à moins que le prix des maisons ait augmenté considérablement au cours de cette période.

Le ménage en question encourt donc un risque accru puisque, comme vous le savez, on modifie le taux des hypothèques tous les cinq ans au Canada, même pour les hypothèques à taux fixe.

On craint notamment que de faibles coûts de service de la dette aujourd'hui, dans le cas des hypothèques à long amortissement, ne signifient pas nécessairement que les coûts de service de la dette resteront faibles à l'avenir. En fait, des coûts faibles dans l'immédiat entraîneront probablement des coûts plus élevés à l'avenir. C'est un des risques dans la structure des dettes des ménages; vous avez raison.

Le président: Merci.

Merci, madame Nash.

Madame McLeod, vous avez la parole.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes toujours ravis que vous comparaisiez au Comité des finances.

J'aimerais d'abord me pencher sur les prévisions effectuées. Si on tient compte de la résolution ou de la quasi-résolution des problèmes en Europe, du précipice fiscal aux États-Unis ou des éléments que nous connaissons depuis longtemps — les questions relatives au bitume et les faibles exportations — et que je lis vos prévisions, je me demande s'il est normal que vous deviez revoir vos prédictions à la baisse. Qu'avez-vous fait au fil des dernières années? Dans quelle mesure vos prévisions représentent-elles fidèlement la réalité?

• (0900)

M. Mark Carney: Nous nous intéressons à la qualité de nos prévisions. Si on regarde les prévisions liées au consensus et les prévisions d'observateur externe, comme le FMI qui publie des prévisions pour le Canada, on constate qu'en moyenne, nos prévisions sont un peu plus fiables que celles du consensus, depuis la récession et la reprise. Cependant, il y a eu un écart-type assez important dans les résultats des prévisions.

J'aimerais toutefois souligner un point à propos de nos prévisions: nous avons revu à la baisse les perspectives pour les États-Unis et, par conséquent, celles pour le Canada — d'autres raisons expliquent le changement pour le Canada. Mais, fait important à noter, et vous avez mentionné certains des problèmes mondiaux, il y a eu de très importants soi-disant risques extrêmes dans l'économie mondiale: vous avez parlé des risques entourant l'euro et le précipice fiscal. On a réussi à réduire considérablement ces risques extrêmes.

Ainsi, bien que nous nous attendions maintenant à ce que la récession européenne dure plus longtemps, l'Europe fait quand même meilleure figure qu'en octobre. Même si la croissance américaine a été revue à la baisse — et cela pourrait être plus faible

que ce nous prévoyons, selon l'issue des négociations actuelles aux États-Unis sur le plafond de la dette —, la qualité de la croissance américaine s'est améliorée parce qu'elle est actuellement appuyée par des activités de meilleure qualité dans le secteur des ménages et de l'immobilier, de même que par la reprise des investissements des entreprises. Ainsi, la position des États-Unis est plus viable, et cela augure bien à moyen terme pour le Canada.

Mme Cathy McLeod: Le passage de 2,2 à 1,9 p. 100 constitue-t-il un changement considérable pour la Banque du Canada, comparativement à d'autres années?

M. Mark Carney: Pour revenir à la question de Mme Nash, sur le plan de la fiscalité, ce facteur a beaucoup de poids s'il est accompagné d'une inflation du PIB plus faible. Mais pour ce qui est de la nature de la croissance canadienne, ce qui importe, si on se penche sur les facteurs positifs — et nous devrions parfois tenir compte des facteurs positifs en plus des facteurs négatifs — c'est que, comme je l'ai dit, la qualité de la croissance américaine se rétablit. C'est important. Nous n'en avons pas complètement tenu compte dans nos prévisions sur les exportations pour le Canada. Nous avons, en quelque sorte, décidé d'être négatifs dans nos prévisions sur les exportations pour le Canada.

En second lieu, nous entamons une rotation de la demande à laquelle nous nous attendions depuis quelque temps au Canada. L'immobilier a perdu en importance, tout comme la dette à la consommation — c'est-à-dire la consommation financée par emprunt; et les investissements et les exportations vont gagner en importance.

Mme Cathy McLeod: Pour poursuivre sur le thème des États-Unis, le pays a connu une période de repli lors du quatrième trimestre de 2012. C'était la première contraction aux États-Unis. Vous avez parlé de la croissance aux États-Unis, mais comment celle-ci s'inscrit-elle dans ce relâchement?

Et, bien entendu, les Américains sont de toute évidence un important partenaire commercial. Craignez-vous que la récente contraction du PIB aux États-Unis soit un signe que les Américains connaîtront une récession à double creux?

Bien entendu, d'un autre côté, si la reprise américaine se raffermi, quelle sera l'incidence sur les prévisions? J'essaie de faire le lien entre vos propos sur le meilleur rendement américain et le fait que les États-Unis aient connu un relâchement.

M. Mark Carney: Oui. Eh bien, certains facteurs ont ralenti la croissance américaine lors du quatrième trimestre, y compris des ouragans et d'autres facteurs exceptionnels. Cependant, il est important de noter qu'à l'époque, nous nous attendions à ce que les effets de l'incertitude liés à la politique fiscale américaine ralentissent les investissements des entreprises — et c'est ce qui s'est passé.

Nous prévoyons une reprise de la croissance américaine au cours de 2013. Cependant, étant donné la conjoncture actuelle, le plus gros risque lié à l'aspect fiscal est la possibilité que la séquestration ne soit pas changée aux États-Unis, ce qui soustrairait environ 0,4 ou 0,5 point de pourcentage supplémentaire de la croissance américaine cette année. Selon nos estimations, il s'agit d'un chiffre en quelque sorte complètement multiplié qui serait retiré de la croissance américaine.

Cela dit, nous constatons des changements très positifs dans le marché de l'immobilier américain et dans les bilans des consommateurs et des entreprises. De plus, nous croyons que les activités sous-jacentes aux États-Unis vont reprendre au cours de cette année. C'est ce à quoi nous nous attendons.

• (0905)

Le président: Merci, madame McLeod.

Monsieur Brison, vous avez la parole.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, messieurs le gouverneur et le sous-gouverneur.

Il y a quelques minutes, vous avez affirmé appuyer et saluer le resserrement des règles hypothécaires au Canada. Diriez-vous que les règles hypothécaires relâchées aux États-Unis ont contribué à créer la bulle de l'immobilier et de la dette personnelle?

M. Mark Carney: Il ne fait pas de doute que le relâchement des normes de souscription aux États-Unis, sous toutes sortes de formes, a contribué à l'accroissement de la bulle immobilière. Juste avant que la crise ne frappe les Américains, environ 15 p. 100 de leurs prêts hypothécaires étaient à risque.

L'hon. Scott Brison: Merci.

On remarque — je suis à la page 21 de votre rapport — que la croissance et la dette des ménages ont atteint leur sommet en 2008. Pendant la première moitié de 2008, 50 p. 100 des nouvelles hypothèques étaient des hypothèques de 40 ans.

Vous avez dit un peu plus tôt que vous saluez les mesures prises pour raffermir les règles. Que pensez-vous de la décision d'avoir fait passer les prêts hypothécaires de 25 à 40 ans? Vous avez appuyé la décision de les faire passer de 40 à 25 ans. Vous devez avoir une opinion sur la décision de les avoir fait passer, en 2006, de 25 à 40 ans.

M. Mark Carney: Oui. À l'époque, les assureurs hypothécaires se disaient que ce serait un produit spécialisé et que les normes de souscription seraient les mêmes que pour une hypothèque amortie sur 25 ans. En d'autres mots, les personnes admissibles à une hypothèque d'une période d'amortissement de 40 ans étaient également admissibles à une hypothèque d'une période d'amortissement de 25 ans.

En général, c'est le deuxième élément qui a eu le dessus. Je dirais donc que le pourcentage de prêts hypothécaires à risque sur le marché américain avant la crise était très élevé et que le pourcentage de prêts hypothécaires à risque au Canada est très faible à l'heure actuelle...

L'hon. Scott Brison: [Note de la rédaction: inaudible] ... la moitié des hypothèques émises en 2000 et au cours de la première moitié... En fait, avec ce qui s'est passé, on ne peut pas parler de produit spécialisé.

M. Mark Carney: C'est ce que j'allais dire. Ce n'est pas devenu un produit spécialisé, mais plutôt la norme en raison de la situation.

En toute honnêteté, je crois que les longues périodes d'amortissement, le fait qu'on s'attendait à avoir des taux d'intérêt faibles sur une longue période et le fait que les gens oublient qu'on révisé le taux des hypothèques tous les cinq ans même lorsque le taux hypothécaire est fixe ont contribué à ces... disons qu'environ la moitié des hypothèques sont assorties d'une longue période d'amortissement, ce qui explique pourquoi le gouvernement a jugé nécessaire de raffermir les règles.

L'hon. Scott Brison: Très bien, vous avez appuyé la décision de resserrer les règles, mais qu'en est-il de la décision initiale de les relâcher? Vous devez également avoir une opinion à ce sujet.

M. Mark Carney: Monsieur Brison, il est toujours facile de porter des jugements après coup.

L'hon. Scott Brison: Pour ce qui est de la dette à la consommation, la banque prévoit que les dettes personnelles seront modérées; pourtant, le mois dernier, la dette des consommateurs non liée aux hypothèques a atteint un sommet de, je crois, 27 000 \$, les dettes personnelles totales étant de 1,67 \$ pour chaque dollar gagné. La tendance ne suit pas la trajectoire que vous décrivez.

Je vous félicite de mettre en garde les familles canadiennes contre ce problème depuis 2008-2009, mais elles ne semblent pas vous écouter.

M. Mark Carney: En fait, je crois qu'elles...

L'hon. Scott Brison: Pourquoi pensez-vous que les dettes personnelles seront modérées?

M. Mark Carney: En fait, je crois que les Canadiens nous écoutent, et si vous jetez un coup d'oeil au tableau auquel vous avez fait référence à la page 20 de la version anglaise, vous verrez que la ligne bleue qui représente la croissance de la dette totale des ménages d'une année à l'autre — les hypothèques et les dettes des consommateurs et des cartes de crédit — a baissé pour se fixer un peu au-dessus de la barre de 3 p. 100 d'une année à l'autre; c'est un peu plus élevé que la croissance du revenu disponible.

J'ai dit dans mon exposé liminaire que nous nous attendons à ce que le ratio d'endettement des ménages se stabilise pour avoisiner les niveaux actuels. Il est raisonnable de prévoir que cette année, en fait, au cours des prochains trimestres, nous constaterons une stabilisation du ratio d'endettement des ménages. Bien entendu, nous suivons la situation de très près. Vous suivez la situation de très près. C'est une des raisons pour lesquelles nous croyons que les déséquilibres du secteur immobilier fluctuent de façon plus « constructive » et que nous avons adapté nos prévisions aux taux d'intérêt.

• (0910)

Le président: Une dernière brève question, je vous prie.

L'hon. Scott Brison: Ou, selon l'angle sous lequel on examine la question, il peut s'agir de destruction créative.

Vous avez fait allusion à certains des contrecoups importants liés à l'affaiblissement du secteur immobilier. Dans quelle mesure ces contrecoups sont-ils graves, et quels pourraient être certains des effets pour l'économie canadienne?

M. Mark Carney: Eh bien, les risques de perte ont plusieurs volets et, dans un certain nombre de nos rapports sur nos perspectives liées à l'inflation, nous avons souligné un de ces risques de perte.

Monsieur le président, je ne sais pas si j'ai assez de temps pour donner une réponse complète, mais ces risques sont directement liés aux questions de construction. Certains retirent des capitaux de leur immobilier pour leur consommation. Le bilan des banques s'en retrouve ainsi amoindri. Mais j'en reste là, et si d'autres veulent continuer dans la même veine, je poursuivrai ma réponse.

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Brison.

Monsieur Jean, vous avez la parole.

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à vous deux de vous être déplacés aujourd'hui.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier, monsieur Carney, pour tout le bon travail que vous avez effectué au cours des dernières années pour les Canadiens et l'économie canadienne. Je tenais à vous dire que votre travail est impressionnant, et ce pourrait être ma dernière occasion de le faire.

J'aimerais parler de deux risques que connaît l'économie canadienne. Je crois qu'il existe un lien et une corrélation considérables entre les deux. Je pense que la plupart de ces problèmes se posent surtout en Alberta, mais qu'ils touchent tout le pays.

Tout d'abord, j'aimerais parler de main-d'oeuvre et du rapport de décembre de la CIBC. Il portait sur les postes à forte demande qui ne sont pas comblés et disait que les travailleurs peu qualifiés sont toujours au chômage. Je crois que le rapport employait l'expression: « des gens sans emplois et des emplois sans gens ». Dans quelle mesure est-ce une menace pour l'économie canadienne?

Deuxièmement, j'aimerais parler de capacité des pipelines. J'ai abordé la question avec vous par le passé, mais j'aimerais connaître votre opinion actuelle étant donné les événements entourant notre pétrole brut. En gros, et c'est évident, nous avons un consommateur. Nous acheminons beaucoup de pétrole aux États-Unis. En raison de la limite de capacité des pipelines, notre pétrole se voit imposer une décote de 20 à 30 p. 100 et parfois même de 40 p. 100 comparativement au pétrole de l'Arabie saoudite et du Venezuela et du brut de la mer du Nord.

Bien entendu, c'est actuellement lourd de conséquences. J'aimerais que vous nous disiez quelles sont les répercussions sur notre économie à l'heure actuelle et quelles seront les répercussions sur l'économie canadienne à long terme. Par ailleurs, quelle est la mesure la plus importante que nous, en tant que gouvernement fédéral et en collaboration avec les gouvernements provinciaux, pouvons mettre en oeuvre pour mettre fin à cette décote? En quoi consiste la menace, combien nous coûte-t-elle et que pouvons-nous faire en tant que pays pour régler le problème?

M. Mark Carney: Vous posez deux questions très importantes.

Tout d'abord, pour ce que vous appelez à juste titre des emplois sans gens et des gens sans emplois, il s'agit d'un profond problème d'asymétrie dans le marché du travail. Un certain nombre de Canadiens sont toujours sans emploi. Depuis la récession, nous avons connu une très forte création d'emplois; nous sommes le chef de file de la création d'emplois parmi les pays du G7. Comme vous le savez, en janvier, notre bilan en emploi a été faible, mais si on regarde le bilan de l'année entière, notre croissance en emploi a été très forte et le nombre d'heures travaillées a sans cesse augmenté. Les entreprises semblent nous dire qu'elles ont toujours l'intention d'embaucher, ce qui est une perspective positive pour l'emploi en général.

Cela dit, 20 p. 100 des gens au chômage le sont depuis longtemps, bien qu'un taux de chômage de 7 p. 100 seulement — 7 p. 100 « seulement » — comparativement aux autres économies soit quand même un taux trop élevé. Nous avons un problème d'asymétrie qui est plus évident dans les professions spécialisées de l'Alberta...

M. Brian Jean: Il faudrait donc se pencher sur la formation...?

M. Mark Carney: D'abord et avant tout, c'est une question de formation. C'est, dans une certaine mesure, une question d'accréditation, de souplesse et de portabilité dans l'économie. Nous avons fait du progrès à cet égard, mais c'est un problème qui va persister et qui va nécessiter une vigilance et des investissements constants de notre part.

Et ce n'est pas un problème qui ne relève que du gouvernement; il relève aussi du monde des affaires...

M. Brian Jean: Le...

M. Mark Carney: Si vous me le permettez, pour certaines tranches très importantes de notre population, comme les Autochtones, c'est primordial et les deux parties doivent trouver des solutions.

M. Brian Jean: J'aimerais parler de votre préoccupation, parce que les 30 à 50 millions de dollars que nous perdons chaque jour en raison des décotes de notre pétrole sont...

M. Mark Carney: Oui, j'y arrive, parce que c'est un grave problème, et vous l'avez soulevé à plusieurs reprises au comité. Nous l'avons souligné parce que c'est un point central de notre perspective sur l'économie canadienne.

Il y a environ un an, nous étions dans une situation très bizarre, sans précédent depuis deux décennies: les prix des produits de base, y compris du pétrole ont augmenté, mais il y a eu un effet négatif net sur l'économie canadienne parce que le pétrole de la mer du Nord, ou le brut de Brent, qui est pertinent pour les prix de l'essence dans l'est du Canada, augmentait, et les prix de l'essence augmentaient. Le revenu disponible était évidemment à la baisse pour les Canadiens. Mais la décote sur le brut WCS était importante, et nous perdions du point de vue des revenus.

● (0915)

M. Brian Jean: Il ne me reste qu'une minute, alors j'aimerais me concentrer sur la réponse.

M. Mark Carney: Nous avons souligné cette situation encore une fois dans ce rapport, comme vous l'avez sans doute vu. Il s'agit en fin de compte de problèmes et de capacité de pipeline et de raffinage. Ce n'est pas, d'après nous, un problème causé par une demande trop faible des États-Unis. Nous croyons en la possibilité de la « sécurité énergétique » des États-Unis dans quelques décennies, mais c'est dans un contexte nord-américain qui sous-entend une augmentation considérable des exportations du pétrole brut canadien vers le marché américain. Bien sûr, il y a un avantage à avoir autant d'options que...

M. Brian Jean: Autant de clients.

M. Mark Carney: Oui, autant de clients que possible et de multiples options en matière d'infrastructures qui peuvent être appuyées par la politique.

M. Brian Jean: Si je peux résumer, vous dites que la seule chose que nous pouvons faire, et la meilleure chose, si nous utilisons votre vision parfaite, comme vous l'avez suggéré à M. Brison, est de se concentrer sur la capacité de pipeline et de raffinage. Est-ce exact?

M. Mark Carney: C'est un problème d'infrastructure, oui. Voilà les deux composantes principales, oui.

Le président: Merci monsieur Jean.

[Français]

Monsieur Caron, vous avez la parole.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur le gouverneur et monsieur le premier sous-gouverneur.

J'aimerais poser mes trois questions en rafale et, si possible, obtenir des réponses dans le même ordre.

D'abord, je reconnais bien sûr l'indépendance du gouverneur et de la Banque du Canada en matière de politique monétaire. Cependant, en étudiant votre présentation au Comité des finances du Parlement britannique, plusieurs questions me sont venues en tête. Je vais vous en poser une seule.

Vous avez soulevé la possibilité d'utiliser une cible de PIB nominal plutôt qu'une cible d'inflation comme celle que nous avons présentement. Cela m'a rendu un peu perplexe, considérant la situation actuelle de la Banque du Canada. J'aimerais entendre vos commentaires et vous permettre d'exprimer votre point de vue à ce sujet.

Par ailleurs, la Banque du Canada a noté assez récemment que la faiblesse des exportations au Canada était due en partie à des défis en matière de compétitivité, dont la force persistante du dollar canadien. Étant donné que le gouvernement fédéral a peu de pouvoir sur le taux de change, pourriez-vous me dire si, à votre avis, la croissance de la productivité multifactorielle devrait être une priorité du gouvernement fédéral et si un plan important, à long terme et stable, d'investissements destinés aux infrastructures pourrait être une façon de compenser cette faiblesse de la productivité?

Enfin, la vice-présidente de la Réserve fédérale des États-Unis, la FED, a livré hier une présentation et a exprimé le fait suivant. Je vais lire le passage en anglais.

[Traduction]

« Pour les États-Unis et l'Europe... l'austérité financière fait augmenter le chômage, affaiblit l'économie et... de plus, compromet l'atteinte des objectifs envisagés »...

[Français]

La direction prise par le gouvernement canadien ciblait notamment l'austérité bien que ce soit à un niveau différent de celui des États-Unis. J'aimerais entendre vos commentaires sur la déclaration de la vice-présidente de la FED et sur les implications que cela comporte dans une perspective canadienne.

M. Mark Carney: Merci beaucoup.

Monsieur le président, combien de temps m'accordez-vous pour répondre à ces questions?

[Traduction]

Le président: Il vous reste environ trois minutes.

[Français]

M. Mark Carney: D'accord.

En ce qui concerne le contrôle de l'inflation, c'est encore la position de la Banque du Canada, à savoir qu'un cadre flexible de cibles d'inflation est la meilleure chose au monde. Nous sommes ici au Canada dans une position très différente de celle qui existe au Royaume-Uni. Nous ne sommes pas dans une situation de grand désendettement public et privé. Nous ne sommes pas à un plancher égal à zéro. Dans le secteur financier, nous n'avons pas les problèmes qui existent là-bas. Comme je l'ai dit la semaine dernière, je suis en faveur d'un régime flexible de cibles d'inflation pour le Canada et également pour le Royaume-Uni. Un des grands avantages ici, au Canada, est qu'à tous les cinq ans, le gouvernement du Canada, la Banque du Canada et ce comité procèdent à une analyse de la situation. C'est une occasion de raffermir le cadre ou de le changer. En vertu de ce processus, on peut aborder ce qui touche ce cadre.

• (0920)

[Traduction]

Je vais passer à l'anglais pour être plus rapide.

Au sujet de la faiblesse des exportations, oui, c'est un problème de compétitivité, et c'est en partie lié à la vigueur persistante du dollar. Deux tiers de la perte de compétitivité au cours de la dernière décennie, ou un peu plus, sont attribuables à la vigueur du dollar. La croissance de notre productivité n'a pas pu compenser cela. Nous nous retrouvons dans une situation où il y a divers facteurs et où notre dollar, qui était sous-évalué, a acquis une vigueur persistante, selon notre terminologie. On ignore si ces facteurs vont disparaître.

Le Canada est un peu comme un refuge. Beaucoup de gens souhaitent investir ici, et nous sommes dans une position relativement solide. Cela dit, le ministre des Finances et moi-même avons publié une déclaration ce matin au nom du G-7, qui a réaffirmé l'engagement du G-7 envers une politique monétaire concentrée sur les objectifs nationaux, et non pas sur des cibles de taux de change. Nous demandons que les membres du G-7 respectent cette position de longue date. C'est extrêmement important. Il est important que les pays du G-7 arrivent au G-20, unis et déterminés à élargir cet engagement aussi rapidement que possible parmi les économies émergentes principales du G-20, dont certaines souscrivent entièrement au taux de change flottant et appuient cette position, alors que d'autres ont beaucoup de travail à faire à cet égard, à cause, en partie, du dysfonctionnement du système monétaire internationale.

Enfin, au sujet de la politique financière, la position des États-Unis et de l'Europe est très différente de celle du Canada. Les États-Unis ont l'avantage d'avoir une monnaie de réserve. Elle se trouve au plancher zéro. La politique financière est beaucoup plus expansionniste au plancher zéro. L'Europe n'est pas en mesure d'avoir la souplesse des États-Unis. Je crois qu'au Canada également, malgré nos qualités de refuge, il est important de renforcer notre position. Je vais laisser aux élus décider à quelle vitesse, mais nous ne sommes pas les États-Unis et nous n'avons pas leur souplesse.

Le président: Nous allons passer à M. Adler.

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par vous remercier de votre service envers le Canada, monsieur Carney. Les Canadiens vous sont redevables. Vous allez certainement nous manquer.

J'aimerais poursuivre au sujet des questions que vous avez abordées dans de votre réponse à M. Caron. Je veux parler un peu de la faiblesse naissante de la monnaie, c'est-à-dire, la guerre des devises. Certains ont dit, étant donné l'appréciation du dollar canadien au cours des dernières années, que nous devrions faire diminuer la valeur du dollar et sous-évaluer notre monnaie. Voilà leur solution pour remplacer la politique industrielle canadienne. Le ministre français des Affaires étrangères, comme vous le savez, vient de dire que la montée de l'euro aura un effet négatif sur la croissance européenne.

Pourriez-vous nous dire un peu quels seraient les effets négatifs sur l'économie canadienne ou mondiale, ou dans l'ordre inverse, d'une gestion des taux de change qui remplacerait la politique monétaire?

M. Mark Carney: Oui. C'est un point important, et il revient à la question de M. Caron sur le cadre de notre politique monétaire.

Nous nous sommes engagés à assurer un régime souple de ciblage de l'inflation, comme vous le savez, et une composante importante de ce régime est un taux de change flottant. Je peux établir des liens entre les diverses questions qui se posent ici — c'est-à-dire, pourquoi avons-nous un taux de change flottant? Nous sommes l'un des pays avancés du monde qui a un taux de change flottant depuis le plus longtemps. En effet, le taux de change flottant joue le rôle d'absorbeur de chocs, puisqu'il y a des chocs nationaux et internationaux — des chocs possibles comme ceux que nous voyons sur les prix des produits de base.

Notre position fondamentale, et ce que nous avons observé, ici et ailleurs, c'est que l'économie doit s'adapter à ces chocs. Le taux de change favorise cette adaptation. Si nous intervenions constamment pour essayer de contrôler le taux de change, cela présenterait divers problèmes. Et même si nous réussissions, il y aurait des problèmes opérationnels liés, disons, aux efforts visant à maintenir le taux de change à un niveau faible.

Aiors, même si nous réussissions, l'économie s'adapterait de toute façon, et cette adaptation serait plus générale dans le cas des salaires, par exemple. Donc, si nous avons un problème fondamental de compétitivité, et que nous forçons le Canada à s'y adapter en diminuant les salaires, il s'agirait d'un rajustement beaucoup plus difficile que celui d'un taux de change qui s'adapterait naturellement.

Je déteste dire ce qui suit, mais c'est vrai: voilà un aspect du problème qu'un certain nombre des membres de la zone euro connaissent actuellement. Afin de rétablir la compétitivité, ils doivent passer par une diminution des salaires, et c'est extrêmement difficile et destructeur sur le plan social.

• (0925)

M. Mark Adler: Nous avons un programme commercial très audacieux. Quel effet cela aurait-il sur les négociations futures des accords commerciaux et sur le commerce en général?

M. Mark Carney: Vous voulez dire si nous fixions le taux de change?

M. Mark Adler: Oui.

M. Mark Carney: L'attente, j'en suis certain, dans toutes les discussions, c'est que le Canada est un pays qui appuie le libre-échange et le libre mouvement du capital. S'il nous fallait essayer de contrôler notre taux de change, il nous faudrait prendre diverses mesures et commencer à fermer ce qui est, d'après nous, l'un des marchés monétaires et financiers les plus ouverts et efficaces du monde afin de réussir.

Ensuite, il faudrait mettre en place un ensemble de règlements et de restrictions qui iraient à l'encontre de l'orientation générale vers une plus grande liberté des marchés. C'était le premier point. Deuxièmement, on nous soupçonnerait à coup sûr de ne pas essayer de fixer le taux de change à un point d'équilibre, mais plutôt d'essayer d'obtenir un avantage concurrentiel en le fixant à un niveau sous le point d'équilibre.

Le taux de change en arrivera à son point d'équilibre avec le temps. Il y aura des périodes où il est fort de façon persistante. Cela nécessite certains rajustements. Nous nous trouvons maintenant dans une situation où le Canada n'est pas aussi productif qu'il pourrait et devrait l'être. Nous savons que nous devons diversifier nos échanges, conformément à ce qui est proposé dans le programme commercial.

Nous proposons de nous concentrer sur les choses que nous pouvons contrôler, à savoir le programme commercial, afin de rendre

le pays plus productif, comme M. Caron l'a dit. À cet égard, un taux de change élevé est à notre avantage, parce que nous importons la majeure partie de notre matériel, notre équipement et nos TIC.

Le président: Il vous reste du temps pour une dernière question très brève.

M. Mark Adler: Ça va. Ma question prendrait trop de temps.

Le président: Bien. Merci, monsieur Adler.

[Français]

Monsieur Côté, vous avez la parole.

M. Raymond Côté (Beauport—Limoilou, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le gouverneur, monsieur le premier sous-gouverneur, je vous remercie d'être ici.

On va quitter les grandes sphères de l'économie car je voudrais vous amener dans ma belle circonscription de Beauport—Limoilou. En octobre dernier, j'y avais organisé, avec mes collègues de la région de Québec, un forum sur les frais de cartes de crédit. Vous savez que depuis à peu près cinq ou six ans, il y a une effervescence assez incroyable quand on parle de cartes de crédit et des différentes catégories, comme les cartes récompenses. C'est un problème qui heurte de plein front les détaillants en général à différents niveaux. On a même vu la compagnie Walmart réagir à cela aux États-Unis.

Parlons du contexte canadien. Il ne faut pas se le cacher, nos détaillants sont entièrement liés. En effet, pour une compagnie de cartes de crédit précise, ils n'ont pas le choix. S'ils veulent offrir des transactions avec Visa par exemple, ils doivent accepter tous les types de cartes liées à cette marque. Nos détaillants nous disent que c'est un très grave problème. Ils ont beaucoup de difficulté à faire des prévisions pour avoir une marge de profit suffisante.

Selon vous, ce genre de problème est-il majeur? Croyez-vous qu'il s'agisse d'un vrai transfert de richesse de la part des petits détaillants et de la population en général vers une portion de l'économie qui est moins liée à l'économie directe?

M. Mark Carney: Je voudrais laisser répondre M. Macklem.

M. Tiff Macklem (premier sous-gouverneur, Banque du Canada): Merci.

Il y a toutes sortes d'innovations et beaucoup de concurrence dans le secteur des cartes de crédit. Il y a de bonnes innovations, mais certaines ne le sont pas vraiment. En fait, on a constaté cela dans le secteur financier au cours des récentes années.

La Banque du Canada n'a pas le mandat de réglementer les cartes de crédit. Le ministère des Finances a créé un code de conduite pour les cartes de crédit afin de tâcher de résoudre ce type de problème que vous avez mentionné.

La Banque du Canada est plus préoccupée par le fait que la dette des ménages a beaucoup augmenté. Comme M. Brison l'a souligné, même si le taux de croissance de la dette des ménages a diminué, le niveau reste encore élevé. Présentement, on voit une évolution positive du déséquilibre des ménages, mais il est trop tôt pour baisser la garde à cet égard.

• (0930)

M. Raymond Côté: On parle tout de même d'une érosion du pouvoir d'achat. Je pourrais même évoquer les frais de transaction des banques qui n'attendent même pas de compléter une année avant de modifier ces frais demandés aux clients. Cela représente quand même des sommes considérables à l'échelle canadienne. Cela réduit finalement le pouvoir d'achat des gens. Ce genre de phénomène est donc un problème pour le marché intérieur.

M. Tiff Macklem: Je ne pense pas que nous devrions défendre les banques privées. Elles ont leurs politiques et j'encourage les ménages à trouver les meilleures options pour leur situation.

M. Mark Carney: Permettez-moi d'ajouter que la situation est plus sérieuse, par exemple, en Australie et dans d'autres pays. Cela indique la nécessité d'agir ici.

Comme M. Macklem l'a mentionné, le ministre des Finances a créé ce code de bonne conduite. Il est nécessaire de le mettre en oeuvre.

M. Raymond Côté: Le code de conduite n'est qu'un document d'intention.

M. Mark Carney: Oui, mais cela implique la responsabilité de la [Traduction]

ACFC, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

[Français]

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada a la responsabilité d'assurer le suivi de la situation.

M. Raymond Côté: Mon interprétation est qu'on peut parler d'un transfert de la richesse vers des détenteurs de cartes haut de gamme.

M. Mark Carney: Nous comprenons la situation. C'est important. Il s'agit d'une question concernant les consommateurs. Le gouvernement a un plan. Il s'agit d'une question importante pour les individus, mais pas nécessairement en ce qui a trait aux perspectives économiques au Canada.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Van Kesteren, on vous écoute.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs le gouverneur et le sous-gouverneur, merci d'être ici.

J'aimerais, moi aussi, vous féliciter de votre récente nomination. Bien que nous soyons heureux pour vous, vous allez nous manquer. Ce fut excellent de vous avoir comme gouverneur. Celui qui vous remplacera fera certainement, lui aussi, un excellent travail.

On a beaucoup parlé du syndrome hollandais — et on doit peut-être blanchir la réputation des Hollandais. Ainsi, on a allégué que les prix élevés du pétrole avaient chassé le secteur manufacturier. Vous avez dit des choses assez catégoriques cet été. Je vais vous citer, si vous me le permettez. Vous avez dit: « C'est trop simple. Les facteurs qui influent sur notre devise sont plus complexes qu'une simple question de prix ou de taux d'intérêt. Plusieurs facteurs entrent en jeu, et notre économie est beaucoup plus intégrée que cela. » Vous avez conclu en disant que vous rejetez complètement cet argument.

Je me demandais si vous pouviez expliquer à la population canadienne, une fois pour toutes, pourquoi vous croyez que cette position est erronée.

M. Mark Carney: Je suis ravi de blanchir la réputation des Hollandais. Nous allons parler de l'importance des produits de base et de leurs prix dans l'économie canadienne.

Permettez-moi d'abord de souligner que nous utilisons, à la Banque du Canada, plus de 20 modèles pour les prévisions, mais notre modèle principal d'équilibre général s'appelle ToTEM. C'est un modèle sur les termes de l'échange. Nous utilisons un modèle des termes de l'échange à cause de l'importance des prix que nous obtenons pour nos exportations, dont les produits de base constituent une part importante, et les prix que nous payons pour les importations. Voilà ce qui est au coeur de nos prévisions et de nos perspectives sur l'économie canadienne, parce que les effets multiplicateurs ont une telle importance. Voilà le premier point.

Deuxièmement, lorsque nous examinons le passé, il y a seulement quelques rares exceptions — et j'en ai parlé dans ma réponse à la question de M. Jean — où une augmentation des prix des produits de base ne profite pas à l'économie canadienne.

L'une des choses qui est détaillée dans notre analyse, et que j'ai mentionnée dans un discours prononcé cet été, c'est que l'un des défis pour l'économie canadienne actuellement tient au fait que c'était la demande américaine qui déterminait les prix des produits de base. C'était le facteur le plus important. S'il y avait une demande plus élevée de la part des États-Unis, les prix des produits de base étaient plus élevés, mais il y avait également une demande américaine plus élevée pour les autres biens produits par l'économie canadienne, les produits manufacturés. C'était très bon pour le Canada, et c'est toujours le cas.

Mais ce ne sont plus les États-Unis qui déterminent les prix des produits de base à l'heure actuelle. S'il fallait choisir une région, on dirait que c'est l'Asie. Notre économie est moins orientée vers l'Asie. Alors, une augmentation des prix des produits de base due aux États-Unis, selon une approximation grossière, est environ trois fois meilleure pour le Canada que si elle est due à l'Asie, mais cette augmentation des prix des produits de base due à l'Asie reste quand même positive pour l'économie canadienne, malgré le fait qu'elle favorise également, toutes proportions gardées, une augmentation de notre taux de change. Ce qui l'explique, c'est l'effet du revenu des producteurs de ces produits de base, à cause des effets de l'investissement direct — qui ne proviennent pas seulement du secteur pétrolier, mais également des secteurs minier, forestier et d'autres — et parce que les revenus touchent tous les palliers de gouvernement, y compris, de façon très importante, le gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral perçoit environ 40 p. 100 des revenus, comme vous le savez, Brian, sur une base générale dans votre circonscription, ou de façon plus globale, des sables bitumineux, et ensuite, il ne faut pas l'oublier, à cause des liens de notre économie qui sont beaucoup plus forts sur l'axe est-ouest que nord-sud, des secteurs manufacturiers et des services, qui sont liés aux secteurs des produits de base.

Si vous me le permettez, monsieur le président, je présenterai deux autres points. Premièrement, nous ne croyons pas que la montée des prix des produits de base soit un phénomène temporaire. Ils montent; ils descendent. Il y a le problème de la décote du brut WCS de l'Ouest. Mais nous constatons une transformation de l'économie mondiale. Il y a une croissance exigeant beaucoup de produits de base provenant de l'Asie qui est en émergence, qui soutient les prix des produits de base en général. Voilà ce qui est au coeur de la vieille thèse du « syndrome hollandais »; il y avait une montée temporaire des prix des produits de base, puis ils descendaient et on déplaçait les ressources. Nous croyons que la situation est plus permanente.

Mon dernier point, c'est que, comme avec les questions précédentes, il y a divers facteurs qui ont un effet sur notre monnaie. Il y a les termes de l'échange, mais aussi notre meilleure position financière, notre crédibilité en matière de politique monétaire — nous sommes un refuge — la force de notre secteur bancaire et, il faut le dire, le fait qu'il y a eu au cours des dernières années une faiblesse généralisée et compréhensible du dollar américain et une diversification des monnaies internationales qui se retirent du dollar américain et de l'euro. Il reste très peu de place où aller. Alors, ces divers facteurs appuient la vigueur de notre monnaie.

Nous croyons qu'il faut réagir face à ces réalités et ne pas seulement mettre de l'avant une politique monétaire, bien qu'en fin de compte, nous nous préoccupons de la perspective de croissance et de l'inflation au Canada, mais une gamme élargie de politiques adaptées à cette dynamique.

• (0935)

Le président: Merci.

Merci, monsieur Van Kesteren.

Monsieur Rankin, allez-y.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

Bonjour et merci beaucoup, monsieur le gouverneur et monsieur Macklem.

Je vais changer de sujet et poser deux questions, si vous me le permettez, sur la gouvernance à la banque. J'ai remarqué qu'il y a une certaine confusion dans les médias, comme chez certains députés, à propos du code de conduite et des lignes directrices qui s'appliquent au gouverneur de la banque. Étant donné l'importance du poste de gouverneur, et bien sûr, étant donné le besoin essentiel d'indépendance, je pense qu'il serait utile si, aux fins du compte rendu, vous précisiez quels codes de conduite et lignes directrices s'appliquent au gouverneur, étant donné que le titulaire est également, au bout du compte, le gouverneur du Canada au Fonds monétaire international. Par exemple, on m'a dit que, selon la position officielle de la banque, les lignes directrices de la banque s'appliquent précisément à vous et au conseil. Est-ce exact?

M. Mark Carney: Désolé. La première question était de savoir si les lignes directrices de la Banque du Canada s'appliquent au gouverneur et au premier sous-gouverneur. La réponse est oui.

• (0940)

M. Murray Rankin: Étant donné que le gouverneur est aussi le gouverneur suppléant du Fonds monétaire international, est-ce que les directives du BCP s'appliquent également?

M. Mark Carney: Ces directives s'appliquent au gouverneur dans son rôle de gouverneur suppléant auprès du FMI.

M. Murray Rankin: De même, est-ce que les règles d'inscription des lobbyistes s'appliquent au gouverneur de la banque?

M. Mark Carney: Les règles d'inscription des lobbyistes ne s'appliquent pas au gouverneur.

M. Murray Rankin: Très bien.

Je crois qu'en vertu de l'accord actuel, c'est l'avocat général de la Banque qui rédige les directives de la Banque sur les conflits d'intérêt, et c'est aussi lui qui doit les interpréter dans les cas précis. Si c'est le cas, croyez-vous que ce processus est suffisant, ou devrait-il être amélioré?

M. Mark Carney: Le code d'éthique de la Banque est approuvé par le conseil d'administration indépendant de la Banque. Les décisions au sujet de comportement touchant au code, ou s'il y a des problèmes au sujet du gouverneur ou du premier sous-gouverneur concernant le code, sont prises par l'avocat général, qui est le secrétaire du conseil d'administration, en liaison avec les directeurs indépendants du conseil, mis à part, évidemment, le gouverneur et le premier sous-gouverneur, qui se refusent pour des raisons évidentes.

M. Murray Rankin: J'aimerais vous poser une autre question concernant les travailleurs étrangers temporaires. Nous avons entendu dans les nouvelles une décision politique récente permettant aux travailleurs étrangers temporaires d'être payés, je crois, à un niveau de 15 p. 100 de moins qu'au salaire sur le marché pour leurs services.

Si je comprends bien l'économie, et ce n'est peut-être pas le cas, il semblerait que cela effectue une pression à la baisse sur le secteur concerné, ce qui découragerait les travailleurs à aller chercher la formation pertinente. Faites-vous une analyse semblable?

M. Mark Carney: La situation doit être — et je crois que c'est le cas, mais on me corrigera si je me trompe — que pour faire venir des travailleurs étrangers temporaires, il faut démontrer qu'il n'y a pas de résidents canadiens en mesure de faire le travail. L'échéancier pour combler ce poste doit être tel que s'il y avait une formation pour ensuite combler le poste avec un résident canadien, les deux doivent concorder.

En d'autres mots, il s'agit vraiment d'un arrangement temporaire plutôt que d'un arrangement temporaire renouvelable, qui deviendrait permanent. Le but visé, c'est un arrangement temporaire, et si des Canadiens doivent être formés, ils devraient en avoir l'occasion. Ainsi, cette baisse de salaire serait éliminée.

M. Murray Rankin: Mais c'est seulement en fonction de cette hypothèse; c'est-à-dire, qu'il s'agit vraiment d'une situation temporaire. Si ça continue à long terme...

M. Mark Carney: Pour que les effets économiques fonctionnent, cette hypothèse doit s'avérer.

M. Murray Rankin: Très bien. Merci.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Hoback.

M. Tiff Macklem: J'aimerais peut-être ajouter une observation plus générale au sujet des travailleurs étrangers.

Le président: Désolé, monsieur Macklem.

M. Tiff Macklem: Pour revenir à la question de M. Jean, lors d'une récession, il y a beaucoup de gens au chômage, et il faut leur trouver un emploi. Lorsque vous contemplez l'avenir, avec le déclin de la croissance de la population active et les baby boomers qui prennent leur retraite, il sera de plus en plus difficile de trouver des travailleurs pour les emplois.

Nous avons parlé de certaines des solutions à ce problème. On pourrait attirer des secteurs moins présents de la population active vers la population active. On pourrait rendre la main-d'oeuvre plus efficace. Mais un autre élément, c'est l'immigration et des politiques efficaces dans ce domaine.

On n'examine pas des aspects précis comme les programmes de travailleurs étrangers temporaires, mais c'est un problème général qui mérite qu'on s'y attarde.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Rankin.

Monsieur Hoback, allez-y, s'il vous plaît.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais également vous souhaiter, à vous et à votre famille, la meilleure des chances dans votre nouvelle aventure. J'ai l'impression que vous aimez pourfendre les dragons et je pense que vous aurez beaucoup de dragons intéressants à vaincre pendant votre séjour en Europe. Nous vous souhaitons tous le meilleur des succès, parce que si vous réussissez là-bas, cela veut dire que nous aurons également du succès ici au Canada, et c'est très important. Je vous souhaite donc tout le succès possible.

Au cours de la dernière année, dans un discours récent, monsieur Macklem, vous avez fait des observations intéressantes relativement aux intérêts d'exportations et aux intérêts commerciaux du Canada. Vous avez parlé du fait que nous comptons trop sur les États-Unis et des problèmes que cela a créé par le passé. Vous avez également parlé de notre sous-performance, de nos partenaires commerciaux et, au fond, de la façon dont nous devrions faire face aux marchés émergents. Vous avez ajouté que les entreprises canadiennes sont peut-être trop lentes à exploiter ces nouveaux marchés.

À la lumière de ces observations, quelle est l'importance pour le Canada de diversifier davantage ses activités économiques grâce à des accords commerciaux avec l'Inde ou dans le cadre d'AECG et de participer à des tribunes comme le Partenariat transpacifique? Il me semble que c'est très important, mais j'aimerais que vous nous disiez votre avis sur l'importance des échanges commerciaux.

● (0945)

M. Tiff Macklem: Pour reprendre un peu ce que j'ai dit dans ce discours, et en fait ce que nous avons déjà mentionné à maintes reprises... le fait que nous soyons tout près des États-Unis, historiquement, a été quelque chose de merveilleux. Les États-Unis ont été l'un des marchés les plus importants et les plus florissants du monde. Mais le fait est que, même si les États-Unis demeurent la plus grande économie du monde, depuis un bon moment déjà, c'est une économie qui fait du sur-place et qui se désendette. Nous constatons une relance aux États-Unis, et le gouverneur a signalé quelques éléments positifs, mais les Américains doivent apporter d'importants rajustements, et la relance sera modeste.

Cela signifie pour nos entreprises qu'elles devront lutter pour une part du marché américain plutôt que de participer à un marché en croissance rapide. Nos exportateurs doivent plutôt prêter davantage attention aux marchés en pleine croissance, où tous les bateaux peuvent suivre la marée montante. Je songe plus particulièrement à l'Asie et à certaines parties de l'Amérique latine.

Par conséquent, oui, le commerce a un rôle important à jouer. Traditionnellement, le Canada a été fortement en faveur des accords multilatéraux. Malheureusement, les négociations d'accords multilatéraux se sont complètement arrêtées de sorte que le gouvernement, à bon escient, met beaucoup d'énergie au développement, tant

avec des pays particuliers que dans le cadre de programmes régionaux qui mettent l'accent sur des marchés émergents; le Partenariat transpacifique en est un exemple, et il y a aussi des engagements avec la Chine et l'Inde. Il faudra mettre du temps avant de voir des résultats pour ce qui est de ces derniers accords, mais il s'agit très certainement de mesures positives.

Nous parlons beaucoup du développement de ces marchés étrangers. Nous parlons beaucoup de la manière d'accroître la productivité. Ce sont des éléments essentiels pour l'avenir.

M. Randy Hoback: Je suppose que quand on examine le tout... vous avez également dit que les entreprises canadiennes ne profitent pas des occasions qui existent dans ces secteurs. Avez-vous des conseils à donner pour insister là-dessus ou faire en sorte que les gens comprennent qu'il est important que nos entreprises fassent affaire à l'étranger et qu'elles saisissent ces occasions? Avez-vous des suggestions à nous faire pour que cela se produise?

M. Tiff Macklem: Vous avez soulevé plusieurs points. D'abord, il faut reconnaître que le fait d'attendre tout simplement pour que les États-Unis reviennent en force ne constitue pas une bonne stratégie. Il faut agir de façon plus dynamique. Nous reconnaissons que, par le passé, il était très facile de faire des affaires avec les États-Unis. C'est notre voisin, nous regardons les mêmes émissions de télé — nous avons beaucoup de choses en commun. Mais il faut faire des efforts supplémentaires, et c'est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises en dépit du fait que nous ayons d'excellents conseils commerciaux. Je profiterais très certainement de ces conseils pour mettre un pied dans la porte.

Il faut également reconnaître que la nature de nos échanges commerciaux est en train de changer. Il ne s'agit plus tout simplement de produire des biens pour l'exportation dans un secteur particulier. De plus en plus, il faut faire partie d'une chaîne d'approvisionnement mondiale et avoir des filiales dans d'autres pays, se servir du savoir-faire canadien en matière de gestion, de conception et d'expériences diverses. La nature des relations commerciales évolue, et les entreprises canadiennes doivent le reconnaître et s'adapter.

M. Randy Hoback: C'est un excellent point. Bombardier constitue un parfait exemple, avec ce que l'entreprise fait au Mexique, aux États-Unis et au Canada, et la façon dont elle se sert de son savoir-faire à Montréal et...

M. Tiff Macklem: Elle a des liens avec notre secteur des produits de base. Elle a beaucoup de technologie, beaucoup de savoir-faire et beaucoup d'éléments conceptuels dans ce secteur. C'est quelque chose dont nous pouvons tirer parti à l'échelle mondiale. Partout dans le monde, il y a beaucoup de produits de base qui doivent être développés.

M. Randy Hoback: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

Nous cédon la parole à Mme Glover.

● (0950)

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux également offrir mes sincères remerciements au gouverneur Carney. Ce fut un plaisir de faire affaire avec vous au Comité des finances, et je vous souhaite le meilleur succès possible au Royaume-Uni.

Je vais poser des questions sur l'emploi. La dernière fois que vous êtes venu témoigner vous nous avez parlé d'emploi. Certains semblent dire que nous n'avons pas retrouvé tous les emplois perdus lors de la récession. D'autres suggèrent que nous n'avons pas retrouvé des emplois de qualité.

Je vous pose donc une question directe: avons-nous récupéré les emplois perdus pendant la récession? Le cas échéant, quel est le niveau de qualité de ces emplois? Est-ce des emplois à temps plein? Ou sont-ils à temps partiel? Proviennent-ils du secteur privé ou bien du secteur public? Veuillez nous dire de quoi il s'agit.

M. Mark Carney: Quelque chose me dit que vous connaissez la réponse à ces questions...

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Carney: ... mais je vais vous donner un point de vue objectif.

Le Canada a récupéré tous les emplois perdus pendant la récession, voire plus. Nous avons retrouvé un peu plus que le double des emplois — des quelque 300 000 emplois perdus pendant la récession... Eh bien, en fait, c'est peut-être 400 000.

M. Tiff Macklem: Oui, un peu plus de 400 000 emplois ont été perdus et nous en avons récupéré l'ensemble...

M. Mark Carney: Nous les avons tous récupérés...

M. Tiff Macklem: ... et ils ont été doublés.

M. Mark Carney: ... et doublés de nouveau.

Il faut aussi dire qu'environ 70 p. 100 de ces emplois proviennent du secteur privé. Les chiffres varient avec chaque rapport sur l'emploi, manifestement, mais en grande majorité, encore une fois, plus de 70 à 80 p. 100 des emplois sont à temps plein.

En fait, je devrais même dire que les chiffres sont plus élevés que cela; je n'ai pas tout dit: 70 p. 100 de ces emplois ont été créés dans des industries qui offrent un salaire au-dessus de la moyenne. Donc, encore une fois, du point de vue de la qualité des emplois, c'est très élevé. La plupart d'entre eux, soit la majorité, proviennent du secteur privé et la majorité sont des emplois à temps plein.

Par conséquent le tout est très positif. Un autre point positif relativement au rendement découle du fait qu'en général le ratio de participation au marché du travail est resté élevé, c'est-à-dire juste sous les 67 p. 00. En d'autres mots, les Canadiens cherchent du travail et ils ne sont pas découragés.

Toutefois, d'une perspective de politique monétaire, si je peux vous parler aussi des facteurs que nous examinons, nous constatons toujours une certaine mollesse dans le marché du travail. Le taux de chômage est à 7 p. 00. Il baisse, mais il n'est toujours pas au niveau où il se situerait avec le plein emploi. Un peu moins de 20 p. 00 des chômeurs sont sans emploi depuis plus de six mois, de sorte qu'ils cherchent du travail. Il y a aussi la question du mauvais appariement. Et des heures travaillées qui n'ont pas été récupérées aussi rapidement que les emplois. Ce que je veux dire, c'est que c'est une bonne nouvelle que davantage de personnes travaillent, mais les gens ne travaillent pas autant d'heures qu'ils le voudraient ou que les employeurs pourraient les faire travailler s'il s'agissait du plein emploi.

Du point de vue de l'inflation, toujours en songeant à la politique monétaire, nous constatons un certain marasme, c'est un mot bizarre à utiliser, mais il s'agit bien d'une stagnation dans le marché du travail qui est conforme au maintien d'une politique monétaire assez accommodante depuis un bon moment déjà.

Mme Shelly Glover: Comment nous comparons-nous à nos homologues du G7 en matière de croissance de l'emploi?

M. Mark Carney: Le rendement est supérieur à...

En fait, comme je dois déjà fournir une réponse écrite, à la première question de la journée, nous pouvons aussi vous transmettre des tableaux qui montrent l'évolution de la croissance de l'emploi parmi les pays du G7. Le Canada est en tête de liste.

Pour ce qui est des chiffres...

M. Tiff Macklem: Je peux vous donner des chiffres rapidement si vous le souhaitez.

Tout au long de la récession, le Canada a perdu proportionnellement la moitié des emplois qui ont été perdus aux États-Unis. Nous nous situons à plus de 200 p. 100 au-dessus de notre creux. Les États-Unis en sont toujours à moins de 60 p. 100. Par conséquent, ils n'ont pas récupéré tous leurs emplois. Ils ne se situent qu'à environ 60 p. 100 ou un peu moins au-dessus de leur creux.

M. Mark Carney: Il n'y a en fait que l'Allemagne qui se rapproche du rendement du Canada.

M. Tiff Macklem: Oui, il n'y a que les Allemands.

Mme Shelly Glover: Très bien. Mais nous sommes en tête de liste et c'est très bien d'y figurer.

Je suis heureuse, monsieur le gouverneur, que vous ayez corrigé des observations que je juge trompeuses sur le responsable de l'augmentation des taux hypothécaires. Ce que je veux dire, c'est que vous étiez aux Finances en 2006 et que c'était en fait les assureurs hypothécaires et non le gouvernement qui ont augmenté les taux. Le gouvernement a pris des mesures pour desserrer la vis.

Pouvez-vous nous dire comment ces mesures, comme la réduction de la période d'amortissement à 25 ans pour les hypothèques assurées par le gouvernement et l'accroissement de la surveillance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ont contribué à assouplir les préoccupations concernant le marché immobilier. Comment cela a-t-il contribué à ralentir la croissance du crédit aux ménages?

M. Mark Carney: Eh bien, je pense que la réponse courte dans les deux cas, c'est que cela a été positif. Il y a eu quatre resserrements de la réglementation régissant l'assurance hypothécaire, c'est-à-dire le resserrement de la période d'amortissement, l'augmentation des taux d'intérêt pour ceux qui se qualifient, l'augmentation du versement initial minimum et la suppression de la possibilité d'obtenir une assurance hypothécaire pour une deuxième maison en plus de la suppression de la possibilité d'obtenir une assurance hypothécaire sur un immeuble refinancé. Effectivement, toutes ces mesures de resserrement ont été logiques. Elles ont été imposées progressivement de manière à ce qu'elles n'entrent pas toutes en vigueur en même temps pour éviter que le marché immobilier canadien n'ait à absorber un rajustement important. Selon nous, ce sont des mesures prudentes qui ont été adoptées en temps voulu. Les mesures de surveillance sont les bienvenues, et la qualité continue de l'assurance hypothécaire est absolument essentielle à la santé à long terme du marché, et manifestement à la position financière du pays parce qu'ultimement le filet de sécurité est assuré par le gouvernement.

J'aimerais soulever un autre point, qui a été positif pour l'évolution du marché, c'est l'introduction de lignes directrices en matière d'assurance hypothécaire de la part du Bureau du surintendant des institutions financières ainsi que l'effet de resserrement de ces lignes directrices qui ont été établies l'été dernier. Ces mesures ont été particulièrement pertinentes pour les prêts sur valeur domiciliaire et les marges de crédit hypothécaire ainsi que les marges de crédit personnel pour lesquelles les normes d'assurance commençaient à se relâcher. Le BSIF a agi en temps opportun.

Tout cela a contribué à une évolution constructive. Si je peux ramener cela à la politique monétaire, nous constatons que ces mesures, et nous estimons qu'en partie, le préjugé conservateur de la banque a renforcé ou soutenu ces mesures, ce qui s'est traduit par un ralentissement de la croissance de la dette des ménages et le début d'une série d'activités visant à s'éloigner du secteur immobilier en faveur d'autres secteurs de l'économie — et l'investissement des entreprises en constitue un important exemple. Cela devrait aider à contribuer à une évolution durable de notre croissance. Cela signifie également que la perspective d'un renforcement de la politique monétaire est moins éminente que ce qui avait été anticipé.

● (0955)

Le président: Très bien, merci.

Merci, madame Glover.

Madame Nash, allez-y s'il vous plaît.

Mme Peggy Nash: Merci, monsieur le président.

Monsieur le gouverneur, étant donné vos observations sur l'importance de la littératie financière, pensez-vous que le travail du directeur parlementaire du budget est important?

M. Mark Carney: Je pense que les parlementaires et les Canadiens, en tant que consommateurs ultimes de cette information, sont aussi bon juges que la Banque du Canada de la valeur d'une évaluation indépendante de la position financière et des divers éléments de la politique financière.

Mme Peggy Nash: Merci.

Je lisais avec intérêt le « *Rapport sur la politique monétaire* » du mois de janvier de la Banque du Canada.

Aujourd'hui, devant ce comité, vous avez parlé de la faiblesse prolongée du marché du travail, des niveaux élevés de travail à temps partiel involontaire, de la durée du chômage et de la faible moyenne persistante du nombre d'heures travaillées. En ce qui a trait à la durée du chômage, le nombre d'individus en chômage à long terme est particulièrement frappant, il est passé l'an dernier à 19,2 p. 100 de chômeurs alors qu'il était à 13,2 p. 100 en 2007. La banque CIBC a déclaré qu'il « est essentiel de diminuer le chômage à long terme afin d'encourager les dépenses des consommateurs, la santé des ménages et la relance économique en général ». Êtes-vous d'accord?

M. Mark Carney: Je suis d'accord avec cette évaluation de la situation. Plus la durée du chômage se prolonge, plus les compétences s'atrophient; on perd le sentiment d'attache au milieu du travail, et c'est un processus qui va en se renforçant. Je vais vous donner un chiffre. Nous avons des questions à résoudre au Canada, donc il ne s'agit pas tout simplement d'être meilleurs que les États-Unis. Mais pour vous donner une idée de la profondeur de la crise aux États-Unis et de la faiblesse de leur relance, le chiffre correspondant aux États-Unis est de 40 p. 100 de chômeurs à long terme. C'est une question grave. Pour vous aider à comprendre ce que cela veut dire en termes de la politique monétaire fédérale, le danger est que les 40 p. 100 de chômeurs à long terme aux États-

Unis deviendront en fait des chômeurs permanents, en termes très sobres.

Mme Peggy Nash: Bon. Donc, notre situation n'est pas aussi pire que la leur mais il s'agit d'un problème que nous devons prendre au sérieux. Bien sûr, s'ils ne trouvent pas une solution aux États-Unis, cela pourrait devenir un problème pour le Canada.

M. Mark Carney: C'est une des questions, et cela signifie que, toutes proportions gardées, par ailleurs, il y a une demande plus faible de la part des États-Unis. Au Canada, c'est un aspect de la faiblesse du marché du travail. Le niveau est quand même important. Cela explique la stimulation monétaire importante. C'est une des raisons pour lesquelles les taux d'intérêt sont à 1 p. 100 même si notre secteur financier tourne à plein régime. Nous avons d'autres problèmes comme, par exemple, le niveau d'endettement des ménages et les autres facteurs que vous connaissez bien.

● (1000)

Mme Peggy Nash: Je vais vous poser ma dernière question. Vous avez dit tout à l'heure que vous ne croyez pas que la taxe sur les transactions financières avait bien fonctionné en Suède, alors je me demande pourquoi 11 pays européens l'ont adoptée. Je sais que le FMI a soulevé la possibilité d'une taxe sur les activités financières, étant donné qu'il n'y a pas de taxe sur la valeur ajoutée des transactions financières. Est-ce quelque chose que vous appuieriez? Compte tenu de notre contexte économique et fiscal actuel — vous avez parlé de « l'argent mort » au Canada, plus d'une moitié d'un billion pour les grosses sociétés — quelles sont les meilleures méthodes de génération de revenus pour les gouvernements aujourd'hui? C'est une question facile.

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Carney: Oui, c'est une question facile.

Le FMI a fait une suggestion intéressante il y a quelques années... Je vais peut-être me tromper d'acronymes; vous parlez peut-être des soi-disant impôts gras. Mais en ce qui a trait aux taxes sur les emprunts de gros de la part des banques, l'idée était de réduire l'incitatif pour les banques d'emprunter dans les marchés de capitaux, car ces emprunts sont dangereux pour les systèmes en général. Cela crée des effets externes négatifs. Ils deviennent trop grands pour qu'on puisse les laisser échouer et cela crée le genre de crises que nous avons vues. La question est alors: pouvons-nous réduire ce genre d'activité à l'aide d'une politique fiscale?

Les autorités de réglementation se sont servies de règlements au lieu d'une politique fiscale, en partie à cause des questions d'arbitrage que j'ai soulevées tout à l'heure. Une partie du raisonnement était à l'effet qu'on pouvait éviter un impôt en modifiant un instrument ou en empruntant d'une autre filiale, etc., il n'y avait pas d'approche globale. Je ne recommanderais pas qu'on s'en serve pour générer des revenus.

Il ne me reste plus de temps? J'allais justement vous dire quelle est la façon la plus efficace...

Le président: Malheureusement il ne nous reste plus de temps.

Je vais vous parler quand viendra mon tour de poser des questions alors peut-être je pourrai vous donner 20 secondes pour répondre à cette question d'abord, monsieur Carney.

M. Mark Carney: Alors... Eh bien, merci, monsieur le président.

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Carney: En général, je dis en général, selon les analyses de l'efficacité relative des impôts du point de vue des revenus, du point de vue d'une activité économique dépourvue de distorsion, les taxes à valeur ajoutée constituent le mécanisme le plus efficace. Il reste des questions... Comme dans toute politique fiscale, cependant, il faut faire attention aux conséquences distributionnelles, la régressivité si vous voulez — c'est un mot — et d'autres facteurs économiques et politiques. S'il s'agit seulement d'augmenter l'efficacité de la génération des revenus et d'éliminer la distorsion de l'activité économique en général, une taxe à valeur ajoutée relativement basse serait le mécanisme le plus efficace.

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Carney, j'aimerais vous parler d'une de vos réponses écrites au Comité spécial du Trésor. Vous avez dit que la Banque d'Angleterre devrait améliorer ses méthodes de prévision, et aujourd'hui, les deux côtés de la table vous ont posé des questions sur les prévisions de la Banque du Canada. Serait-il juste de dire que la Banque du Canada devrait aussi améliorer ses méthodes de prévision?

M. Mark Carney: Oui. Merci pour cette question. C'est une question importante.

L'une des choses que nous faisons... et j'hésite à proposer des activités à mon successeur et mes successeurs au conseil de direction, mais il serait bien et logique de mener des examens périodiques de prévision, des discussions publiques et des débats, ici à ce comité ou dans d'autres forums, concernant la manière dont la banque fait des prévisions et comment on pourrait améliorer le processus.

Je tiens à préciser qu'une de nos activités au cours des dernières années a été de faire une analyse détaillée, et nous sommes maintenant en train de mettre en place une série d'outils dits de prévision immédiate. En d'autres mots, il s'agit de faire des prévisions un ou deux trimestres à l'avance. Nous commençons à mettre ces outils en place, en utilisant des techniques statistiques sophistiquées. Il faut toujours exercer son jugement. Vous allez voir les résultats de tout cela.

Le deuxième élément, si vous me le permettez... Je ne sais pas combien de temps vous pouvez m'attribuer.

Le président: Et quand ces outils vont-ils être mis en oeuvre?

M. Mark Carney: Oui, mais très rapidement, la deuxième chose est que nous essayons aussi, et nous pouvons continuer à améliorer la situation, de préciser... Un des éléments essentiels consiste à trouver les hypothèses clés pour les prévisions et les facteurs qui mènent à ces prévisions. Je vous laisse avec cela, nous laissons le comité avec ce point clair... Je crois que c'est la figure 19 qui montre très clairement l'apport des investissements des entreprises et les exportations nettes: l'apport négatif au cours des derniers trimestres et l'important apport positif, l'inverse, au cours des deux prochaines années.

Ce qui est important pour nos prévisions est de voir une reprise des investissements des entreprises, et aussi une pénétration des marchés d'exportation. Si ces éléments ne sont pas là, pour quelque raison que ce soit, nos prévisions vont être trop élevées. Nous devons donc faire de notre mieux pour souligner au comité et aux Canadiens les éléments clés pour ces prévisions, pour que les gens puissent exercer leur propre jugement.

•(1005)

Le président: En ce qui a trait à cela et aux investissements des entreprises, on a indiqué par le passé que vous étiez plutôt critique

quant au niveau peu élevé d'investissements de nombreuses entreprises canadiennes. Êtes-vous encore de cet avis ou avez-vous constaté, au cours des derniers mois, qu'il y a eu de certains changements qui viennent atténuer vos préoccupations en matière de taux de dépenses au Canada par les entreprises canadiennes?

M. Mark Carney: Nous sommes tout à fait d'accord avec nos déclarations antérieures. En fait, M. Macklem les a répétées durant une allocution récente à laquelle a fait référence M. Hoback.

Il y a un tableau comparant le niveau d'investissement des entreprises canadiennes au cours des ans. Les niveaux actuels sont aux alentours de la moyenne. Ils sont solides mais pas spectaculaires. Ils sont un peu en dessous de la moyenne. Mais nous ne vivons pas actuellement des circonstances normales. Nous avons un grand déficit de productivité. Il faut se rediriger vers de nouveaux marchés. Nous avons une devise très forte.

Le taux d'investissement durant la deuxième partie de l'année dernière était décevant. Nous croyons qu'il y a des facteurs particuliers, surtout avec certains travaux d'ingénierie et des problèmes au large de Terre-Neuve et aussi en Alberta. Mais il y aura une reprise. Certains de ces problèmes découlent de l'incertitude, à cause de ce qui se passe aux États-Unis et en Europe. Mais les choses s'améliorent un peu. Tout cela pour dire que nous croyons qu'il y aura une certaine reprise. Si nous revenons ici en avril — et j'espère être de retour avec notre prochain rapport sur la politique monétaire — je crois que nous serons en mesure de constater qu'il y a eu un retour à un beau taux de croissance des investissements des entreprises.

Le président: D'accord.

Je n'ai plus de temps pour cette série de questions, je vais brièvement céder la parole à M. Brison, puis je la reprendrai pour poser quelques questions.

Monsieur Brison, soyez bref.

L'hon. Scott Brison: Merci beaucoup.

En fait, j'ai quelques questions qui s'inscrivent dans la même veine que celles de Mme Glover.

L'une d'entre elles porte sur la surveillance de la SCHL. De quels ministres relève la surveillance de la SCHL?

M. Mark Carney: C'est une question qui devrait être adressée au gouvernement, mais j'en connais la réponse. Par le passé, le ministre responsable était le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences. Je crois — et les membres du comité me corrigeront si je fais fausse route — que cette surveillance relève maintenant d'une responsabilité conjointe avec le ministre des Finances ce qui, je crois, reflète une des réformes de gouvernance créée dans le dernier budget.

L'hon. Scott Brison: J'ai une autre question pour donner suite à l'une des questions de Mme Glover: parlons du taux d'emploi — pas du taux de chômage, mais plutôt du rapport des personnes à l'emploi par rapport à la population en âge de travailler. Comment figure notre taux d'emploi par rapport à ce qu'il était avant la récession?

M. Mark Carney: Notre taux d'emploi est d'environ 62 p. 100. Je n'ai pas les chiffres nécessaires pour faire une comparaison avec le taux précédant la récession. Le taux actuel est plus faible que ce qu'il était avant la récession parce que la main-d'oeuvre a continué à croître. Je crois que nous avons perdu — et j'ajouterai ces renseignements à notre document écrit — un peu moins de deux points de pourcentage; le taux précédant la récession aurait donc été de 64 p. 100 et il est maintenant de 62 p. 100. Si je me souviens bien, le taux d'emploi aux États-Unis a perdu environ cinq ou six points de pourcentage. L'ajustement est énorme. Nous l'avons souligné dans nos rapports antérieurs.

Nous en sommes conscients. Il faut tenir compte entre autres des facteurs démographiques: les gens dans la cinquantaine ont un taux d'emploi inférieur. Vous avez 50 ans et vous travaillez à temps plein, mais pour le reste de la population le taux est inférieur.

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Carney: Quoi qu'il en soit, je vous donnerai les chiffres. Cela démontre également qu'il y a une certaine faiblesse dans...

L'hon. Scott Brison: Ainsi, nous n'avons pas renoué avec les niveaux d'avant la récession pour ce qui est du taux d'emploi.

M. Mark Carney: Nous n'avons pas renoué avec ces niveaux, mais j'aimerais vous faire remarquer quelque chose: la récession a coïncidé avec le début de l'ajustement démographique qui, comme vous le savez, sera assez prononcé au cours de la prochaine décennie. Les tranches d'âge plus élevées — dans la cinquantaine — connaissent un taux d'emploi plus faible, même si ce taux fait meilleure figure que...

L'hon. Scott Brison: Mais la création d'emplois n'a pas suivi le rythme de l'augmentation de la population en âge de travailler?

M. Mark Carney: En effet, le marché du travail est en stagnation. Le taux de chômage a augmenté. Mais, je le répète, je crois que la question cherchait à déterminer où nous en sommes par rapport aux autres étant donné les fluctuations de la demande dans le monde. C'est une question bien différente.

• (1010)

L'hon. Scott Brison: Tout simplement, Mme Glover et moi travaillons en plus étroite collaboration afin de s'assurer que les Canadiens entendent toute la vérité sur de tels sujets. C'est important de collaborer.

Plus tôt, vous avez fait référence à une question sur les Autochtones et les Premières nations, et c'est lié à ce que vous venez de dire sur le virage démographique. La population autochtone est celle qui est la plus jeune et qui affiche la croissance la plus rapide — 400 000 jeunes Autochtones vont intégrer le monde du travail dans la prochaine décennie. Que signifie ce genre de virage démographique pour l'économie canadienne, que nous prenions de bonnes mesures ou non?

Le président: Pourriez-vous donner une réponse brève?

M. Mark Carney: C'est extrêmement important d'une perspective sociale mais également économique, que cette tranche de la population soit pleinement intégrée au monde du travail comme elle le veut. Sinon, nous aurons un taux de croissance plus faible et de moins bons résultats, non seulement pour cette population, mais pour tout le pays.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Brison.

Je vais terminer en posant quelques questions. Je sais que le temps file, et que les collègues ont beaucoup d'autres questions. Peut-être, en avril, nous pourrions vous inviter tous les deux pour une séance plus longue, soit de quatre heures.

J'ai quelques questions.

D'abord, monsieur Carney, vous avez toujours fait référence dans de précédents RPM des États-Unis, de l'Europe et de la Chine. Dans celui-ci, vous avez parlé du Japon. Je ne sais pas si vous voulez faire des commentaires précis au sujet du Japon, notamment en ce qui concerne son engagement en matière de taux de change.

M. Mark Carney: Merci. C'est une question très importante.

Depuis notre dernier rapport sur la politique monétaire, il y a eu un changement de cap majeur de l'orientation de la politique au Japon. Il y a eu une expansion budgétaire d'un peu plus de deux points de pourcentage, et ils se sont fixés un objectif d'inflation de 2 p. 100. L'objectif d'inflation fixé par la politique monétaire était préalablement de moins de 2 p. 100. Certains s'inquiétaient que, suite à ces développements importants et très positifs dans la politique macroéconomique, les autorités japonaises visaient un certain taux de change. Il y a eu des discussions au G7 à ce sujet. Je suis convaincu qu'il y aura des discussions au G20 ce week-end. Suite à ces discussions, une déclaration a été publiée, à laquelle j'ai fait référence plus tôt, et l'argument fondamental que nous faisons ici au Canada — et que les autorités japonaises acceptent de reconnaître — est que la politique monétaire est axée sur les résultats nationaux. Alors, en visant un taux d'inflation de 2 p. 100, vous visez un résultat à l'intérieur du pays, et non pas le taux de change.

Cela dit, la politique monétaire a, toutes proportions gardées, des répercussions sur le taux de change et si la politique monétaire est plus souple et plus accommodante qu'elle ne l'était, comme elle le sera au Japon puisqu'ils visent un objectif d'inflation plus élevé, elle aura des répercussions sur le taux de change. Pourtant, l'essentiel est de rester concentré sur le moyen terme. C'est la raison pour laquelle nous avons mis l'accent sur davantage de détails, étant donné ces changements politiques importants, et le fait que le Japon demeure la troisième économie mondiale.

Le président: C'est apprécié.

Le deuxième élément que je veux aborder c'est l'endettement des ménages. C'est une question que vous avez constamment soulevée, notamment au comité. Le lien entre, évidemment, le taux cible du financement à un jour... Le taux d'intérêt préférentiel est en quelque sorte lié au taux cible du financement à un jour. Évidemment, le premier vise plus le long terme que le taux de financement à un jour. Pourtant, ce que nous apprenons des générations précédentes, par exemple celle de nos grands-parents, qui ont vécu pendant la grande dépression, ils ont certainement compris ce que c'était la dette. Mes parents, qui ont remboursé leur hypothèque à un taux à deux chiffres, nous donnent une autre leçon.

Si vous avez entre 25 et 30 ans aujourd'hui, vous avez eu droit à des taux très faibles sur les marges de crédit et les hypothèques. C'est difficile de ne pas tirer cette leçon de cette génération. Comme j'ai dit, il y a un lien — ce n'est pas exactement un lien — entre les taux fixés par la banque et les taux offerts aux clients des institutions financières. Mais quel a été l'effet de garder le taux de financement à un jour à un niveau faible sur l'endettement des ménages?

M. Mark Carney: Sans aucun doute, l'effet a été de favoriser la croissance de l'endettement des ménages. Les autorités, y compris le gouvernement fédéral, le Parlement, en ce qui concerne les budgets, et la Banque du Canada ont dû déterminer comment aider cette économie, étant donné l'effondrement de la demande externe pour les produits canadiens, et la décision était de fournir des mesures de relance. Cette option comportait des risques. Un des risques au fil du temps, est un accroissement de l'endettement des ménages, et nous devons faire des choix. Le gouvernement, le BSIF, la Banque du Canada, et la SCHL doivent déterminer si le taux d'intérêt est le meilleur moyen de réduire ce risque, si nous devrions dévier de notre objectif d'inflation ou si nous devrions mettre à contribution d'autres mécanismes afin d'attaquer de façon plus directe le problème et veiller à ce que les emprunts soient appropriés. Nous ne sommes pas contre tous les emprunts. Il y aura toujours de jeunes familles qui aimeraient acheter une maison, et c'est juste; c'est approprié. Il y aura des gens qui vont investir dans une nouvelle entreprise. C'est absolument essentiel.

Pour revenir aux générations, le terme que vous avez employé, c'est le risque générationnel qui nous trouble: les particuliers qui contractent des dettes qu'ils ne pourront pas assumer pendant toute la durée de l'hypothèque lorsque l'économie et les taux d'intérêt reviendront à un niveau plus normal.

•(1015)

Le président: Il me reste environ 40 secondes.

Avez-vous des commentaires à faire au comité sur tout rôle que vous pourriez jouer durant le processus de transition au prochain gouverneur?

M. Mark Carney: Là-dessus, mon engagement au conseil, au comité et aux Canadiens est d'assurer une transition sans heurt au prochain gouverneur. Un comité indépendant du conseil est responsable de gérer le processus. L'objectif est de tirer une conclusion. Le comité nomme l'individu et le choix est approuvé par le conseil des ministres. Il y a donc un système à deux volets qui existe, pour tous les gouverneurs, y compris moi-même. C'est approprié.

J'ai l'intention de rester jusqu'au 1^{er} juin. L'idéal, évidemment, est une période de transition courte, pas trop longue, mais avec un petit chevauchement visant à aider la personne à prendre le relais. J'ai entièrement confiance que la banque sera bien servie par le prochain gouverneur, qu'il ou elle soit.

Le président: Ma dernière question gênante, parce que je sais que vous êtes un partisan des Oilers d'Edmonton: une fois installé en Angleterre, allez-vous être un partisan de Manchester ou de Chelsea?

M. Mark Carney: Je suis un partisan d'Everton, qui a une longue tradition. J'ai quelques cousins à Liverpool, alors j'appuie Everton. Depuis un certain temps, c'était mieux d'être un partisan des Oilers d'Edmonton que d'être partisan d'Everton, mais les Oilers ont un retour en force cette année, et espérons que les Toffees... Eh bien, Everton a de bons résultats.

Le président: Edmonton se porte très bien.

Au nom de tous les membres du comité, merci à tous deux d'être venus. Nous attendons avec impatience votre retour ici en avril avec le prochain rapport sur la politique monétaire.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>